



Le CEGEP de Victoriaville est probablement l'institution du Québec qui a eu le plus fort pourcentage de finissants acceptés aux universités, pour la dernière année scolaire. C'est ce que déclarait hier le directeur général de cette institution, le frère Roland Henry, au cours d'une conférence de presse. (Photo Lero)

Ce pourcentage serait le plus élevé au Québec

Plus de 95% des 148 finissants du CEGEP de Victoriaville ont été admis aux universités

par Roger LEVASSEUR

VICTORIEVILLE — 95,6 p.c. des 148 finissants au CEGEP de Victoriaville en 1970-71 ont été admis aux universités. C'est le directeur-général du CEGEP de Victoriaville, M. Roland Henry, qui a fait cette importante déclaration, hier matin, lors d'une conférence de nouvelles. M. Henry a souligné que sur les 148 finissants, 136 avaient formulé une demande d'admission aux universités, 130 ont été admis, un a été admis conditionnellement, cinq ont été refusés, cinq sont entrés directement sur le marché du travail et sept autres ont été admis à diverses institutions. Ce pourcentage de 95,6 p.c. est probablement le plus fort enregistré pour un CEGEP du Québec.

42 finissants au CEGEP de Victoriaville sont à Laval, 24 à l'université de Montréal, 26 à l'université de Sherbrooke, 11 à Ottawa, 22 à l'université du Québec à Trois-Rivières, un à l'université du Québec-Noranda, trois à McGill, un à Sir George-Williams. Sur les 130 étudiants admis aux universités, 18 se sont dirigés vers les sciences de la santé, 20 vers les sciences pu-

res, 11 aux sciences appliquées, 14 aux sciences administratives, 14 en psychologie, psychologie éducative ou enfance inadaptée, six en sciences sociales, cinq en récréologie ou génagogie, neuf en droit, deux en philosophie ou catéchèse, 16 en lettres et 15 en formation des maîtres, ou sciences de l'éducation.

Dimensions humaines

Le directeur général a expliqué pourquoi, d'après lui, un si fort pourcentage d'élèves du CEGEP de Victoriaville ont été admis aux universités.

"Le CEGEP de Victoriaville demeure encore à des dimensions humaines. Les administrateurs sont en étroit contact avec les professeurs et les élèves. Les professeurs ont plus de temps de s'occuper des élèves et ceux-ci se connaissent entre eux. Ceci prouve qu'il est encore possible de créer un milieu de vie acceptable pour un groupe d'élèves de 1,000 à 1,500, la

plupart venant de la même région", a dit M. Henry.

Ce dernier a par ailleurs loué des initiatives d'étudiants du CEGEP de Victoriaville, comme le dernier festival d'art dramatique qui a intéressé directement plus de 150 élèves, le ciné-club, les techniques administratives qui voient à la vente des volumes.

Inscriptions

Par ailleurs, le directeur général du CEGEP de Victoriaville a spécifié que les inscriptions pour septembre 1972 sont acceptées à partir de maintenant jusqu'au premier mars. En plus des options régulières des CEGEP, le CEGEP de Victoriaville offre un cours de trois ans pour les techniques du meuble, un cours de trois ans pour les techniques infirmières et un autre cours de trois ans pour les techniques administratives.

263 élèves seront finissants en juin, au CEGEP de Victoriaville, cette année.

Travaux dans différentes écoles de la Régionale

DRUMMONDVILLE (GP) — La régionale Saint-François, à sa plus récente assemblée mensuelle, a procédé aux engagements de M. Pierre Légaré comme professeur de mathématiques au Secondaire Court et de Mlle Hélène Bourgault et Danielle Gauthier comme secrétaires. La démission de M. Michel Hinse comme enseignant et un congé sans solde au frère Guy Brunelle pour études ont été acceptés.

— O —
Des travaux seront faits à différentes écoles: ainsi la scène de la salle de récréation sera refaite à l'école Saint-Frédéric; des portes et des sorties d'urgence seront aménagées à l'école Marie-de-la-Présentation et la pose de portes et l'amélioration à l'éclairage seront faites à La Poudrière.

— O —
M. Hervé Lavoie, le directeur du personnel à la Régionale, a

Drummondville

Une auto heurte un poteau

DRUMMONDVILLE — Un automobiliste a été blessé lorsque la voiture qu'il conduisait a heurté violemment contre le poteau d'un feu de circulation, à l'angle de la rue St-Alphonse et du boulevard St-Joseph, à Drummondville, mercredi soir.

L'infortuné conducteur, M. Jean-Léon Dubé, de Drummondville, a été transporté à l'hôpital Ste-Croix, souffrant de contusions multiples. Le poteau a aussi été sérieusement endommagé.

Les entrepreneurs de 4 comtés tiendront un congrès à Drummondville

DRUMMONDVILLE — L'Association de la construction du centre du Québec tiendra son premier congrès régional annuel à Drummondville le samedi 22 janvier. Cette rencontre des 166 entrepreneurs membres des comtés de Drummond, Arthabaska, Nicolet et Yamaska, aura lieu au motel Le Dauphin.

Le président de l'association, M. Raymond Gagné, d'Arthabaska, déposera son rapport sur les activités de l'année. Cinq directeurs ont terminé leur mandat et il y aura donc élection à ces cinq postes pour la nouvelle année. Les cinq directeurs sortants sont rééligibles; ils sont MM. Raymond Gagné, Conrad Doucet, de Warwick; Benoit Courchesne, de Drummondville; Roland Duval, de Nicolet et Alphonse Houle, de Victoriaville.

Les épouses des délégués auront un programme spécial alors qu'une esthéticienne de la maison Lyse Produits de Beauté, les entretiendra sur les soins à donner à la peau.

L'assemblée générale annuelle s'ouvrira à 3h. A 6h., tous les participants seront conviés à un coquetel qui sera suivi d'un banquet au cours duquel le nouveau président élu acceptera les rênes de l'association. La journée se terminera par une danse aux sons de l'orchestre de Marcel Larocque.

L'association a fait un bond en avant au cours de la dernière année puisque son recrutement a atteint un sommet, passant de 80 à 166 membres.

En décembre à Drummondville

Les incendies ont causé des dommages de \$181,650

DRUMMONDVILLE — Les dommages causés par le feu en décembre à Drummondville ont été évalués à \$181,650. Une partie seulement de cette somme pourra être récupérée des assurances. Cette information est tirée du rapport mensuel établi par le directeur du service de la police et des incendies de Drummondville, M. Conrad Froulx.

Par ailleurs, la police a répondu à 5,895 appels. Les automobilistes n'ont pas été

négligés...ils se sont fait coller 956 contraventions aux règlements de la circulation.

Les plaintes pour vols, méfaits, dommages à la propriété et fraudes diverses se sont élevées à \$24,427. Mais, à la suite d'enquêtes de la Sûreté municipale, des valeurs de \$23,241 ont été remises aux plaignants.

La police a fait les constatations d'usage dans 201 accidents de la circulation. On a déploré 28 blessés dans 18 de ces accidents.

Une période florissante à l'usine Technova

DRUMMONDVILLE — Le ministère de l'Expansion économique régionale a décidé d'injecter une somme d'un quart de million de dollars pour assurer la relance industrielle de l'ex-firme J.-A. Gosselin Limitée, dont l'activité a repris sous le nom de Technova Inc. à Drummondville.

L'entreprise qui fabrique de la machinerie pour le textile, connaît actuellement une période florissante: de nouveaux contrats en vue permettront à la direction d'embaucher jusqu'à 95 employés. Déjà, depuis que Technova s'est porté acquéreur des intérêts de J.-A. Gosselin Limitée, le 21 octobre dernier, le nombre des employés est passé à une quarantaine.

La subvention acceptée par Technova équivaut à 10 p.c. du coût d'immobilisation plus \$2,000 par emploi créé.

Un métallurgiste à l'emploi du gouvernement fédéral a fait une étude de l'entreprise pour en rationaliser le fonctionnement.

Rénovation possible des bureaux de la commission Saint-Joseph-Tracy

TRACY (L.B.) — Le conseil provisoire de la Commission scolaire nouvelle de Tracy a formé un comité de finance, chargé d'étudier la rénovation des bureaux de la commission scolaire Saint-Joseph-de-Sorel et Tracy, situés sur la rue Montcalm, à Saint-Joseph-de-Sorel.

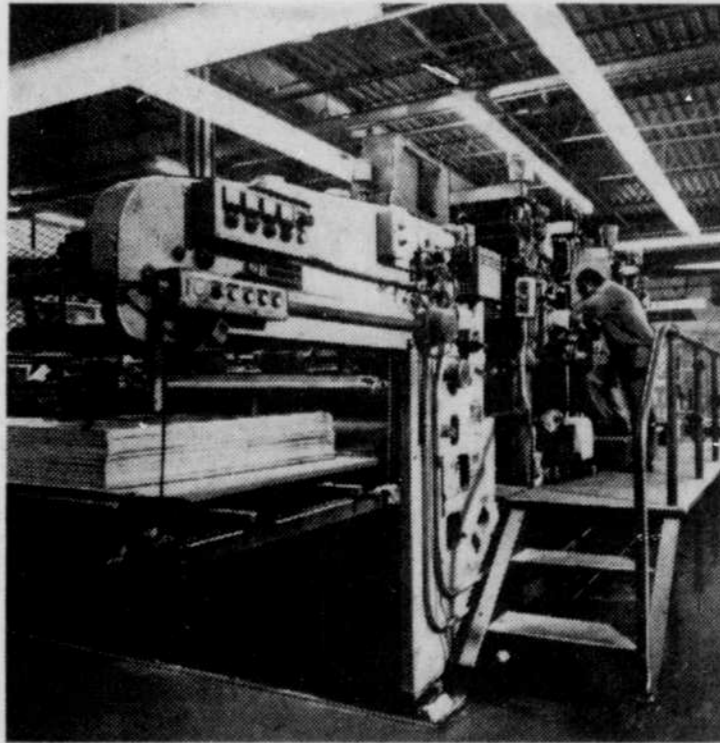
Ce comité est composé de MM. Lionel Mondou de Tracy, Joseph-Arthur Gendron de Contrecoeur et Roméo Chapdelaine de Saint-Roch.

Avec le regroupement des commissions scolaires de Con-

trecoeur, Saint-Roch et Saint-Joseph de Sorel et Tracy, amené par la loi 27, le personnel de bureau de la commission scolaire nouvelle est appelé à augmenter, nécessitant ainsi plus d'espace et le réaménagement des locaux.

Soulignons que la prochaine réunion du conseil provisoire de la Commission scolaire nouvelle de Tracy aura lieu le 19 janvier à 8h., à l'école Mère Marie-Rose, à Contrecoeur. On étudiera à cette occasion la division des quartiers scolaires et la confection des listes électorales.

Les publications sont sous presse



La réforme de la loi de l'impôt, ayant obtenu l'approbation des Communes, est maintenant en vigueur.

Vous vous demandez sûrement si cette réforme vous concerne, et dans quelle mesure.

Afin de vous renseigner, le Ministère a préparé une campagne nationale intensive d'information par courrier. Les brochures sont en cours d'impression et sont adressées à tous les contribuables au fur et à mesure de leur sortie de presse.

L'expédition en sera terminée d'ici cinq semaines. Chaque contribuable recevra au moins deux

brochures: "Points saillants pour les particuliers" et "Jour de l'Évaluation".

Certains contribuables, en raison de leur statut particulier, recevront de la documentation supplémentaire.

Ces brochures devraient répondre à toutes vos questions et si vous les lisez attentivement, elles vous aideront à compléter votre déclaration d'impôt en 1973 sans effort.

De plus, nous serons toujours heureux de vous venir en aide si vous aviez besoin de détails supplémentaires.

la réforme fiscale



Revenu National
national, Revenue,
Impôt Taxation

au coeur du québec

Réplique du président de l'Association des commerçants

Nous voulons connaître le nombre de terrains encore non expropriés sur la Transcanadienne

par Roger LEVASSEUR

VICTORIAVILLE — Le ministre de la Voirie, Bernard Pinard, sait exactement ce que nous voulons, mais il persiste à faire une foule de déclarations ici et là pour, semble-t-il, tenter

de se justifier, mais il ne fait qu'embrouiller le problème, nous déclarait hier, M. Nolan Macdonald, président de la nouvelle Association des commerçants de la Transcanadienne.

On sait que Me Pinard a déclaré qu'il en coûterait des millions aux citoyens pour exproprier tous les abords des échangeurs et des intersections, afin d'obliger l'installation de tous les commerces en-dehors des limites établies par la loi et les règlements.

"Tout ce que nous voulons, nous, les petits commerçants, c'est obtenir justice et à ce sujet, nous voulons spécifiquement savoir le nombre des terrains (genre sortie 132) qui restent à être expropriés sur la Transcanadienne. A ce jour, il a été prouvé que ces terrains connus

par un petit groupe de privilégiés ont été achetés par ces derniers. Les privilégiés ont fait des "passes" de \$35,000 et \$120,000. Nous, les petits commerçants, nous ne voulons pas faire de "passes" mais seulement connaître ces terrains qui peuvent être encore expropriés afin que nous puissions faire des offres pour les acquérir.

Communiqué étrange

Puis, M. Macdonald nous a fait voir un communiqué de huit pages émis par le ministère de la Voirie en décembre. Un fait étrange, aucun journaliste ne semble être au courant de ce communiqué de presse, même s'il porte bien le titre de communiqué de presse. M. Grégoire Mercure, secrétaire particulier de Me Pinard à Drummondville, a fait savoir qu'il avait reçu le communiqué vers le 15 décembre

et qu'il en avait distribué des copies aux chefs de sections de l'Association libérale du comté de Drummond.

Le communiqué en question débute de la façon suivante: "Toutes sortes de communiqués circulent concernant l'installation d'une nouvelle station de service sur des terrains ayant appartenu à Mme Henri Constant et situés à proximité de l'échangeur du Vle Rang de Sainte-Eulalie sur la route Transcanadienne et laissent planer des doutes sur la permanence de la servitude de non-accès établie le long des autoroutes. Le ministre de la Voirie juge bon de renseigner le public à ce sujet et de jeter la lumière sur ce qui peut paraître confus".

Nous avons personnellement lu le communiqué de huit pages et nous avouons qu'à la fin le communiqué ne nous éclaircit pas plus qu'il le fait.

M. Nolan Macdonald, pour sa part, y a relevé quelques faussetés selon lui. Ainsi, un paragraphe du communiqué mentionne: "Ce n'est qu'à la demande expresse de Mme Constant, écrite le 17 novembre 1961, que le ministère a consenti à défrayer le coût de rélocalisation de ses bâtiments en-dehors du chemin de service, contrairement à certaines fausses déclarations qui affirmaient que le ministère avait forcé Madame Constant à déménager".

Au cours d'une conversation téléphonique avec Mme Henri Constant, hier après-midi, celle-ci nous a confirmé ce que nous avons mentionné. M. Nolan Macdonald précédemment, soit

qu'il était vrai qu'elle avait écrit au ministère de la Voirie mais que cette lettre avait été écrite à la demande de deux officiers de la Voirie qui l'avaient visitée dans les jours précédents. Un de ces officiers répondit au nom de Fréchette, Mme Constant ajouta qu'elle pourrait obtenir les noms exacts de ces deux hommes.

Par ailleurs, un autre paragraphe du long communiqué mentionne: "Le ministère n'a jamais été consulté et n'a pas à l'être dans les transactions qui ont impliqué Eloi Pellerin, Rendall Godin, Ubaldo Boucher, Henri Constant, Enpreises CLN, Pétroles B.P. et qui avaient trait à un emplacement voisin de Madame Constant. Pourquoi le ministère, qui n'a pas été consulté pour les premières transactions, le serait-il pour la cinquième?"

A ce sujet, M. Nolan Macdonald répond: "Le ministère de la Voirie a certes été informé d'une façon ou d'une autre pour les premières transactions parce que dans le cas de la vente d'Eloi Pellerin, c'est le ministère qui l'a exproprié. Deuxièmement, Rendall Godin est un chef d'instrument qui travaillait pour le ministère de la Voirie. Ubaldo Boucher, c'est l'oncle de Rendall Godin et dans le cas de Henri Constant, le ministère de la Voirie a bel et bien été informé parce que lorsque le terrain appartenait à M. Constant M. Roger Leblanc de Sainte-Eulalie a voulu l'acheter et il en a fait demande au ministère qui a refusé en disant qu'il n'y aurait rien de construit à cet endroit parce qu'il y avait une servitude de non-accès".



Un colloque régional sur les besoins et ressources en psychiatrie de la région no. 4, avec comme thème "étape-action", s'est déroulé hier au motel Boifran d'Arthabaska et a réuni plus de 85 personnes. Sur la photo, le docteur Paul-Emile Pothier, assistant-directeur de l'hôpital Saint-Michel-Archange à Québec, le docteur Jean-Louis Voyer, responsable du département de psychiatrie à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et directeur régional des services psychiatriques, de même que le docteur Jean Dargis, directeur du Centre psychiatrique social de Trois-Rivières. (Photo Lero)

Colloque sur les besoins d'ordre psychique Il appartient à la population de faire des pressions pour obtenir plus de services

VICTORIAVILLE (R.L.) — Hier se tenait au motel Boifran d'Arthabaska le deuxième colloque de la région économique numéro 4, sur les ressources et les besoins d'ordre psychique.

Objectif et décision

Le premier colloque régional avait eu lieu à Trois-Rivières le 3 juin 1971. Ce colloque avait permis aux participants, oeuvrant pour la plupart dans les divers services de psychiatrie et les divers services sociaux de la

région, de se connaître et de se rendre compte de la grande disproportion entre les ressources actuelles et les nombreux besoins dans le domaine de la santé et de l'hygiène mentale.

L'objectif principal du colloque d'hier était d'établir des priorités parmi les nombreux besoins en santé mentale et de trouver des moyens de les réaliser dans un court délai. A cet effet, les ateliers ont décidé, en vue de favoriser la sectorisation en milieu psychiatrique, d'obliger les principales villes de la région numéro 4 de mettre sur pied sans délai un comité représentatif de la population ayant pour objectifs à la fois d'évaluer leurs besoins et leurs ressources mais aussi de faire connaître ces besoins et ces ressources par tous les moyens possibles d'informations à toute la population.

Les membres du colloque ont conclu qu'il appartient alors à la population de faire pression

pour obtenir des services plus grand nombre tels que: hôpitaux pour chroniques mentaux, foyers thérapeutiques affiliés, centres de réhabilitation pour toxicomanes, centres de psychiatrie infantile, services de consultations externes etc., qui permettront au personnel oeuvrant dans le domaine de la santé mentale d'atteindre ces objectifs, soit non seulement la guérison du patient mais aussi la réhabilitation dans son milieu familial, social ou de travail et de contribuer à des programmes de prévention en hygiène mentale.

En tirant les conclusions du colloque d'hier, le docteur Louis Voyer, directeur du département de psychiatrie à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, a déclaré: "La population doit nous aider à l'aider en nous secondant dans nos demandes (augmentation des services et du personnel) auprès des autorités municipales, provinciales et fédérales. Environ 85 personnes assistaient au colloque."

Rien de sérieux à part le festival pop de Manseau... selon le député Demers

par Pierre MANSEAU

SAINTE-PERPETUE — Présenté comme étant un "casseur de glace dans les assemblées du genre", le docteur Philippe Demers, député du comté de Saint-Maurice à l'Assemblée nationale, a été le premier orateur à prendre la parole mercredi soir devant plus de 500 partisans de l'Unité-Québec à Sainte-Perpétue. La rencontre avait été organisée par le député du comté de Nicolet, M. Clément Vincent, afin de permettre à la population du comté de rencontrer le chef du parti, M. Gabriel Loubier.

Dans le langage coloré et pittoresque qui caractérise si bien le député de Saint-Maurice, ce dernier a ouvert l'assemblée en dressant un bilan mi-humoristique, mi-tragique de l'administration gouvernementale actuelle après plusieurs mois de pouvoir. Se penchant par exemple sous l'aspect régional, M. Demers a rappelé qu'avant avril '70, l'Union nationale du temps avait fait construire un hôpital à Shawinigan, mais que depuis que les libéraux ont pris le pouvoir, l'hôpital n'a pas encore été ouvert et ce après 19 mois de pouvoir.

La majorité de l'assistance étant composée de cultivateurs, M. Demers n'a pas manqué de

rappeler la situation qui entoure l'adoption du bill 64 sur le syndicalisme agricole et le retard qui l'accompagne. De plus, le député de Saint-Maurice a présenté à la mémoire l'échec de la présentation des Jeux du Québec à Shawinigan, à cause, mentionne-t-il, de l'intranséance et de l'inconséquence du gouvernement. "Regardez ce qui s'est bâti de sérieux à part du festival pop de Manseau? Nous avons demandé une subvention pour la tenue des Jeux d'hiver en Mauricie et on n'a pas eu le "token". Est-ce cela les efforts du gouvernement pour les québécois, pour la culture québécoise?"

Parallèlement à cette dernière intervention, M. Demers a souligné que l'entreprise de Loto-Québec devait viser à procurer des fonds aux sports du Québec, aux loisirs et que l'on semble chercher encore malgré les succès retentissants de la Loto. Reprenant une très ancienne maxime qui jadis avait été le slogan de la civilisation romaine "Panem et circenses", du pain et des jeux, le député de Saint-Maurice soulignait qu'il faut "manger au Québec, qu'il faut pouvoir travailler et aussi pouvoir s'amuser. Pour ce faire, il faudra prendre les moyens en conséquence".

Subvention au Centre de camping de Saint-Ignace

SAINT-IGNACE - DE LOYOLA (Y.C.) — Une subvention de \$32,500 a été accordée au Centre de camping de Saint-Ignace. C'est ce qu'annonçait le député de Berthier à la Chambre des communes, M. Antonio Yanakis, ajoutant que cette subvention était dans le cadre des initiatives locales.

Par ailleurs, M. Yanakis serait en mesure, très bientôt, d'annoncer la venue d'une nouvelle industrie à Berthierville, qui créerait plusieurs dizaines d'emplois. D'autre part, des subventions seraient accordées dans le comté de Berthier, permettant la création d'emplois et le développement du comté, déclarait M. Yanakis, ajoutant qu'il était question de jours.

Laboratoire de langues
Avez-vous fait votre inscription au
MODERN ENGLISH SCHOOL
1581, ROYALE (EDIFICE GOSSELIN)
TROIS-RIVIERES
TEL.: 378-1123

perspectives

DEMAIN

134 jours?

Depuis le temps que l'on parle de la civilisation des loisirs, on a commencé de l'appliquer, dans usines et bureaux, par la semaine de travail de quatre jours. Mais le fait de comprimer 40 heures de travail en quatre jours ne comporte-t-il que des avantages? Comment les mères de famille qui travaillent se débrouillent-elles? Céline Legaré a fait enquête.

Dans le même numéro de Perspectives

- Lise et Luc: à deux en amour comme en musique, ce n'est pas toujours facile, disent Lise et Luc Cousineau à Pauline Vincent-About.
- Le hockey en Suisse: des Canadiens y jouent encore, dit Alain Bettex, mais ils ne sont plus des dieux...
- Esquimaux: monographie de Fred Bruemmer sur les Esquimaux du Groenland, le tout accompagné de magnifiques photos.

le nouvelliste

TROIS-RIVIERES et CAP .. 376-2501	DRUMMONDVILLE 478-4101
SHAWINIGAN 537-1801	VICTORIAVILLE 758-8255
GRAND'MERE 538-1717	SOREL 742-4492
LA TUQUE 523-4547	ST-TITE 365-6527
LOUISEVILLE 228-4032	BATISCAN 327-4422
NICOLET 293-5849	STE-ANGÈLE-DE-LAVAL .. 222-5468
	JOLIETTE 756-8311

Loubier à Sainte-Perpétue

Unité-Québec ne sera pas identifiée au fédéral

par Pierre MANSEAU

SAINTE-PERPETUE — Les gens qui s'étaient déplacés en grand nombre mercredi soir pour venir entendre le chef d'Unité-Québec, Me Gabriel Loubier à Sainte-Perpétue, n'ont pas été déçus puisque Me Loubier a brossé un tableau des différentes situations actuelles en plus de répondre aux nombreuses questions que l'assistance n'a pas manqué de lui poser.

Dans les vœux de début d'année qu'il exprimait, M. Loubier a souhaité que le sort du Québec puisse se faire sans qu'il y ait tripotage par un clan ou une minorité d'individus. Reprenant cet argument, le chef de l'UQ a mentionné que le Québec est sur un volcan, tant sur le plan social, économique que constitutionnel, du fait qu'il est abandonné aux mains de moins de 4 p.c. de la population qui sont en train de tracer les lignes du destin québécois. "On ne sait plus qui

mène au Québec: Chartrand, Pépin ou Roberge ou Trudeau ou Bourassa...", de dire M. Loubier.

Le chef de l'UQ a répondu à la question de savoir quelle était sa position devant l'intranséance du fédéral face aux revendications et aux aspirations du Québec. Selon M. Loubier, il faut y aller de façon rationnelle et efficace dans les négociations, au lieu de se couper les ponts (l'indépendantisme). Il y a aussi possibilité de re-négocier globalement sur un échéancier de trois ans un véritable fédéralisme comme il avait été conçu au tout début de la Confédération en 1867. Ceci fait appel aux partages et à la redistribution des juridictions et des sources de revenus comme le voulait l'esprit de l'acte signé en 1867.

Au sujet des élections fédérales, M. Loubier a bien défini qu'il n'accepterait pas que son parti soit identifié à quelque

parti fédéral que ce soit. Le parti de l'UQ étant strictement voué au Québec, M. Loubier ne veut qu'aucune façon il ne devienne le valet d'Ottawa. D'autre part, il semble bien selon une expression d'idée que M. Clément Vincent participerait activement et à titre purément personnel aux prochaines élections fédérales appuyant le parti conservateur de M. Stanfield.

A la question du service militaire obligatoire au Québec, M. Loubier s'est interrogé à savoir dans quel but on le ferait ici dans la province. "Tant et aussi longtemps que nous ferons partie de la Confédération, je ne vois pas pourquoi on imposerait une telle mesure au Québec, d'autant plus que le fédéral entretient déjà une Défense nationale adéquate". Il faudrait prouver et démontrer le pourquoi, la nécessité et les avantages de ce service imposé ici, parce que au départ, le chef de l'UQ n'est pas en faveur.

Réforme complète de l'Association de comté

par Pierre MANSEAU

SAINTE-PERPETUE — Hôte en quelque sorte de l'assemblée politique et publique qui se déroulait dans son comté mercredi soir, le député de Nicolet, M. Clément Vincent, a annoncé la réforme complète de l'Association du comté de Nicolet pour l'Unité-Québec, réforme dont le travail est déjà entrepris. D'ailleurs dans un quinzième de jours, M. Vincent devrait réunir tous les responsables de paroisses afin de relancer l'Association sur le plan du comté et commencer d'ores et déjà à préparer les assises d'orientation du parti qui doivent avoir lieu en avril prochain.

De plus, M. Vincent a profité de la réunion de plus de 500 partisans pour faire taire les rumeurs qui circulent depuis bientôt un an à l'effet que le député de Nicolet serait intéressé à revenir sur les rangs comme député lors des prochaines élections fédérales. "Il n'est aucunement question, de dire M. Vincent, que je retourne au fédéral. J'ai fermement l'intention de demeurer au Québec et de continuer à oeuvrer au sein de l'Unité-Québec. Je vais revenir sur

les rangs comme député de Nicolet aux prochaines élections provinciales et participer à la formation du prochain gouvernement." Cette déclaration ne manqua pas de soulever un tonnerre d'applaudissements dans la salle.

Le député de Nicolet a de plus démenti une autre rumeur qui a circulé il y a quelque temps, à savoir qu'il ne demeurerait plus dans le comté de Nicolet. M. Clément Vincent devait préciser qu'il demeurerait toujours dans le comté et qu'il continuait à faire la navette entre le parlement et son bureau de Sainte-Perpétue comme il le fait depuis 10 ans. "Ceci à la différence près, de dire M. Vincent, que cette année, mes enfants vont à l'école à Québec, alors qu'apparavant j'en avais à Sainte-Perpétue, à Nicolet, et à Trois-Rivières. Présentement ils sont tous à Québec et attendent toujours avec beaucoup d'impatience de revenir à Sainte-Perpétue durant les fins de semaine."

Au cours de son allocution, M. Clément Vincent a précisé l'idée qu'il se fait du patronage. Pour lui il n'y a pas de bon ou mauvais patronage, mais il y a des situations normales et dans

l'ordre des choses qui se présentent, alors il est normal pour un député de favoriser alors ses amis. Mais il n'accepte aucunement qu'un député provoque des situations exprès afin de pouvoir favoriser ses amis, ça c'est du patronage qu'il faut absolument abolir, disait-il.

Le député nicolétain a terminé sa causerie en se disant tout particulièrement "écœuré" de l'attitude négative que semble prendre le gouvernement plus souvent qu'à son tour. Pour souligner cet avancé, M. Vincent n'a pas manqué de rappeler que depuis 19 mois, l'action qu'il a menée dans son comté n'avait pas grand chose de nouveau, mais qu'elle se limitait presque entièrement à conserver sur place ce qui existe déjà.

A témoin, dit-il, la menace souvent répétée du démantèlement de l'Institut de police, l'abolition du district judiciaire de Nicolet et sa greffe à celui de Trois-Rivières du Centre de Main-d'Oeuvre, les travaux à Bécancour qui, semble-t-il, avaient été préparés par le gouvernement de l'Union nationale et où, sauf l'exécution, il n'y a rien de neuf, etc...

entre/voisins

Le ministre de passage à Sorel La rationalisation des industries canadiennes est nécessaire — Pépin

● SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS — Contrairement à ce qui avait été annoncé en début de semaine, la réunion du conseil provisoire de la Commission scolaire Les-Becquets aura lieu ce soir à l'école Sainte-Marie de Saint-Pierre-les-Becquets, et non pas à Sainte-Marie-de-Blanford comme nous l'avions écrit. Les intéressés sont priés d'en prendre note.

● NICOLET. — Tous les motoneigistes de la région nicolétaine et d'ailleurs peuvent participer ce soir à une très grande réunion au club Nautique La Bature de Nicolet, où sera donnée une conférence par des agents de relations publiques de la Sûreté du Québec sur la sécurité en motoneige et tous les aspects de ce sport. On profitera aussi de l'occasion pour démontrer la toute nouvelle signalisation routière spécialement conçue pour jalonner les sentiers de motoneige et agrémente ainsi ce sport et le rendre davantage sécuritaire. Les motoneigistes sont priés de se rendre à cette réunion des plus importantes, sous l'égide de la Sûreté du Québec.

● DRUMMONDVILLE — Un entrepreneur-électricien installé récemment, à la demande des autorités de la ville, des lumières de circulation à l'angle de la rue Laferté et du boulevard Saint-Joseph. Les automobilistes verront d'un bon œil cette amélioration apportée à une artère très achalandée, sauf peut-être ceux qui prennent le boulevard pour une piste de course.

● DRUMMONDVILLE — Le club de ski de Drummondville a dû contremander sa première excursion de l'année, mercredi soir, au Mont-Gleason à cause de la trop grande douceur du temps. Ce n'est que partie remise: l'excursion aura lieu mercredi soir prochain.

● DRUMMONDVILLE — M. Rémi Martel, du 5ième rang de Saint-Cyrille (Drummond) a vécu mercredi soir une expérience peu banale: son auto s'est immobilisée sur la voie ferrée du CN, rue Saint-Damase dans cette localité. Pendant qu'il téléphonait à un garagiste pour obtenir une dépanneuse, M. Martel a vu un train de passagers du CN heurter et sectionner son véhicule.

● WARWICK — Le 22 janvier à la salle du Canton de Warwick, une soirée est organisée pour les membres de 25 ans et plus de chevalerie. Une messe à l'église à 19.30 heures précèdera la soirée.



A son dîner hebdomadaire d'hier, le club de presse Louis-Francoeur de Victoriaville, avait l'agréable plaisir de recevoir l'attaché de presse du ministre des Richesses naturelles, Mme Janine B. Plante. On voit ici Mme Plante en compagnie du président du club de presse Louis-Francoeur de Victoriaville, Marcel Rivard. (Photo LeRo)

● VICTORIEVILLE — Le responsable de l'éducation permanente à la régionale des Bois-Francis, M. Lucien Dancause, donnera une conférence de presse à 11 heures ce matin relativement à des cours de personnalité féminine télévisés, dans la région des Bois-Francis.

● VICTORIEVILLE — Le directeur général du CEGEP de Victoriaville, M. Roland Henry, a déclaré que si certaines rumeurs avaient couru à l'effet que c'était le CEGEP qui retardait le projet du complexe polyvalent à cause des terrains appartenant au CEGEP, cela serait démenti la semaine prochaine lorsqu'on signera les contrats pour la vente des terrains en question pour la somme nominale de un dollar et autres considérations.

● VICTORIEVILLE — Le mouvement des Foyers Notre-Dame de Victoriaville tiendra une réunion mardi le 18 janvier à 20 heures à la salle des Chevaliers de Colomb. La conférencière sera Mme Paul-Emile Patry, avocate. Elle traitera du sujet suivant: statut juridique de la femme et le couple.

● VICTORIEVILLE — Le club de tir Victoria inc de Victoriaville vient de se donner un nouvel exécutif pour 1972, dont le président est Gaston Tardif. Le vice-président est Bruno Toutant, le secrétaire-trésorier Yves Bergeron et les directeurs, Ronald Huot, Raymond Page, Napoléon Vigneault et Serge Toutant.

● VICTORIEVILLE — Le club de tir Victoria organise le 16 janvier au sous-sol du poste de police un concours de pistolet. Par ailleurs, le 23 janvier, il y aura un concours de tir à la carabine calibre .22, trois positions. Les deux concours débutent à 9h.30 le matin.

● VICTORIEVILLE — La vente des cartes de Noël et des agendas de l'UNICEF a rapporté la somme de \$982. La responsable pour Victoriaville, Mme Gaby Côté, remercie tous ceux qui ont fait ces achats. Des remerciements spéciaux vont à sœur Meloche de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, au Royaume des jouets, à Victoriaville, au magasin Steinberg et à la librairie St-Jean de Victoriaville pour leur participation à la vente des cartes.

● VICTORIEVILLE — C'est dimanche après-midi à 15 heures qu'aura lieu au club de curling Laurier de Victoriaville l'ouverture officielle du grand bonspiel-invitation.

● VICTORIEVILLE — Alors que le maire Denis Saint-Pierre déclarait aux membres du club Lions de sa ville: si vous n'aimez pas le déneigement à Victoriaville allez voir ce qu'il en est dans d'autres villes, après une forte tempête, un lion répliqua: "On ne peut pas, c'est pas sortable..."

● VICTORIEVILLE — Exceptionnellement, les membres du club Lions de Victoriaville se sont réunis au restaurant Le Gros Bill, hier soir, pour leur première rencontre de l'année.

● WARWICK — M. Paul Deguise du club Aramis de Warwick, informe les intéressés que la compétition de courses de motoneiges qui devait avoir lieu à Warwick, dimanche prochain, a été remise à une date ultérieure, à cause du manque de neige.

SOREL (L.B.) — La rationalisation des industries canadiennes est nécessaire pour qu'elles puissent survivre et faire face à la concurrence internationale relativement à la productivité et au développement technologique. C'est ce qu'a déclaré le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, qui était l'orateur invité à la convention libérale du comté fédéral de Richelieu, qui s'est déroulée à l'école secondaire Fernand-Lefebvre de Sorel et au cours de laquelle, le député actuel, M. Florian Côté, a été choisi comme candidat officiel en vue des prochaines élections générales.

Cette rationalisation ne peut s'effectuer qu'avec la collaboration des patrons, des ouvriers et des gouvernements.

Rappelant que depuis un certain temps, et dans le Québec en particulier, il y a des secteurs industriels qui sont malades, amenant la fermeture d'industries, M. Pépin a souligné que plusieurs facteurs avaient contribué à cet état de chose. Les difficultés industrielles proviennent de facteurs historiques, sociologiques et commerciaux. Le ministre a comparé la vie industrielle à la vie humaine elle-même, ajoutant que les gens naissent, sont malades et meurent. Le même phénomène se produit dans les industries. Il arrive cependant qu'on parle davantage des industries qui

ferment leurs portes que de celles qui sont créées.

La maladie, dans le domaine industriel, c'est le manque d'efficacité que le gouvernement essaie de contrer par différentes mesures, dont le recyclage et la mobilité de la main-d'oeuvre et la Société pour l'expansion des exportations, qui finance les exportations des industriels canadiens. M. Pépin a souligné que récemment le Canada avait réussi à vendre de l'équipement technologique très avancé, grâce à un prêt de \$100 millions.

M. Pépin a également rappelé que le gouvernement fédéral accorde son aide aux industries qui veulent se moderniser et se développer afin de devenir concurrentielle sur le marché international, car 52 pour cent des produits fabriqués au Canada sont vendus dans les autres pays. Le ministre Pépin a fait remarquer que Marine Industrie Limitée avait profité de ce programme fédéral pour moderniser ses chantiers et ateliers en obtenant des subventions fédérales de \$2.500.000, dont la moitié est en don et l'autre moitié, un prêt à des conditions favorables.

M. Pépin a également souligné l'aide fédérale au chantier maritime canadien, avec des subsides de 14 à 17 pour cent du coût du navire qui doit être exporté. Marine Industrie Limitée profite de cette aide avec le

contrat de 10 navires en série, nous croyons que Marine Industrie pourra réduire ses coûts de production et que l'écart entre Marine Industrie et les chantiers japonais, anglais, allemands, est, sera continuellement rétréci et que dans quatre ou cinq ans Marine Industrie sera concurrentielle sur le plan international.

M. Pépin est d'avis que les mesures protectionnistes ne peuvent solutionner, à long terme les problèmes de l'industrie canadienne. Si le gouvernement canadien établit de telles mesures, les autres pays, qui achètent au Canada, feront de même, ce qui aura pour effet de fermer des débouchés pour les produits canadiens.

M. Pépin a été présenté par M. Michel Biron, président de l'Association libérale fédérale de Richelieu et remercié par M. Gaston Gauthier, avocat de Sorel.

Deux projets d'initiatives municipales sont acceptés

SOREL (L.B.) — Le ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce et député de Richelieu, M. Claude Simard, annonce que le ministre des Affaires municipales, M. Maurice Tessier, a accepté deux projets dans le cadre des programmes d'initiatives municipales 1971-72.

M. Simard a révélé que la municipalité de Sainte-Victoire recevra une subvention de \$12.753 pour des travaux d'égouts

sanitaires. Par ailleurs, une subvention au montant de \$49.023 sera accordée au comité d'aqueduc régional Richelieu pour l'aménagement d'un aqueduc intermunicipal, destiné à desservir en eau potable la ville de Saint-Ors, la paroisse de Saint-Ors et la paroisse de Sainte-Victoire. Ces deux subventions aideront à créer 42 nouveaux emplois, de conclure le ministre Simard.

Les dates des Assises de Richelieu sont changées

SOREL (L.B.) — Le ministère de la Justice du Québec a changé les dates du terme des Assises du district judiciaire de Richelieu. Ces Assises étaient tenues depuis nombre d'années à la mi-janvier au palais de justice de Sorel. Dorénavant, elles débuteront le dernier jeudi du mois d'octobre chaque année.

Ce changement a pour but d'éviter les retards dans l'audi-

tion des causes, qui étaient souvent provoquées par les tempêtes de neige. Ces retards ont été particulièrement nombreux lors des Assises de janvier 1970, plusieurs témoins de même que des membres du jury ne pouvaient se rendre à Sorel à cause des routes fermées par les tempêtes. On croit que se déroulant d'automne permettra d'entendre les causes criminelles, avec plus de célérité.

Des billets contrefaits de \$20 dans la région

SOREL (L.B.) — Le bureau de Saint-Hyacinthe de la Gendarmerie Royale met en garde la population de la région de Sorel contre l'action de malfaiteurs, qui, depuis quelques jours, mettent en circulation des billets contrefaits de \$20. Il s'agit d'anciens billets de banque de \$20.

Les agents de la Gendarmerie Royale soulignent que les billets contrefaits retrouvés jusqu'à

maintenant dans la région de Sorel portent la lettre E sous la ligne et le numéro de série le plus fréquent est GE 7376654.

Les personnes qui pourraient fournir des renseignements pour aider à retracer les auteurs de ces billets contrefaits sont priées de communiquer avec la police locale ou la Sûreté du Québec à Sorel ou encore avec la Gendarmerie Royale à Saint-Hyacinthe.

Le Festival de l'érable ira aux Galeries d'Anjou

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La direction du Festival de l'érable de Plessisville a accepté l'invitation de participer au carnaval organisé par les Galeries d'Anjou de Montréal. Cette importante manifestation est prévue pour les 27, 28 et 29 janvier. Une équipe du Festival de l'érable passera toute la semaine sur les lieux. Cette équipe s'occupera du fonctionnement d'une cabane à sucre qui sera installée à l'extérieur des Galeries d'Anjou et où l'on fera bouillir...

Les représentants du Festival de l'érable de Plessisville s'occuperont également de deux comptoirs à l'intérieur des Galeries d'Anjou et l'on y fera la distribution de produits de la sève sucrée et de littérature. Le président du Festival de l'érable de Plessisville, M. Laurent Dubois, précise que des techniciens de Radio-Canada seront sur les lieux durant la journée du 29 janvier alors que se dérouleront les manifestations principales au programme du carnaval.

Au carnaval de Québec La participation à une autre

activité très importante est au programme du Festival de l'érable de Plessisville pour les prochains semaines. Il s'agit du carnaval de Québec qui aura lieu durant la première quinzaine de février. Le Festival de l'érable aura sa cabane sur place pour la distribution de produits et de littérature.

M. Laurent Dubois et ses collaborateurs de la direction prennent actuellement des mesures pour avoir un assortiment complet et varié de produits de l'érable pour les démonstrations et distributions à Montréal et à Québec à l'occasion de ces importantes manifestations des prochains jours.

En acceptant de participer au carnaval des Galeries d'Anjou à Montréal et au carnaval de Québec dans la Vieille-Capitale, les responsables du Festival de l'érable de Plessisville ont considéré que c'était un excellent moyen de faire connaître dans les grands centres un produit typiquement de la Belle Province ainsi que les manifestations printanières qui se dérouleront à Plessisville pour la 14e année consécutive. Aux Galeries d'Anjou, comme au carnaval de

Québec, le Festival de l'érable aura ses installations à des endroits bien en évidence de façon à assurer toute l'efficacité possible à la propagande faite par la cabane à sucre et par les comptoirs.

Des visiteurs

Le Festival de l'érable intéresse beaucoup de gens de l'extérieur si l'on en juge par les demandes de renseignements qui sont reçues. Des groupes, voyagant en touristes, ont l'intention de faire un séjour à Plessisville, durant la période des manifestations principales et demandent des renseignements afin d'organiser leur programme de visites. Un inventaire de toutes les disponibilités est dressé en vue d'accueillir ces groupes.

Un projet important est soumis par le Festival de l'érable de Plessisville en rapport avec le programme d'initiatives locales. Des détails avec estimés ont été mis en plan pour être présentés aux autorités concernées. On désire obtenir de l'aide financière dont on a besoin pour la réalisation de ces projets dont la nature sera dévoilée un peu plus tard.



VOICI L'UNIVERS DE CARE:

Pouvoir des denrées alimentaires pour les enfants d'âge pré-scolaire et scolaire; des services médicaux pour les malades et les handicapés; du matériel didactique et des fournitures scolaires; une formation technique, des outils et

des machines pour toutes les entreprises communautaires. En soutenant l'univers de CARE, vous rendez toutes ces choses possibles pour des millions d'individus du Tiers-Monde.

De fait, un dollar par personne, chaque année, ferait l'affaire!

CARE



CARE-CANADA 63 Sparks OTTAWA (Ont.) K1P 5A6

Mouvement aidant les chômeurs

VICTORIEVILLE (R.L.) — L'action-travail chômeurs tient à informer la population de Victoriaville et de la région, qu'elle est toujours à son service.

En plus d'aider les chômeurs, le mouvement veut aider toute la population en lui offrant des services pour tous genres de travaux comme pelletage de neige, lavage de murs, planchers, plafond, livraison à domicile, couture et tricot, garderie d'enfants, dactylographie, réparations de toutes sortes, cuisine à domicile, lavage de vaisselle, nettoyage de sous-sols, etc...

Les jeunes demeurent à la disposition de la population, tous les jours du lundi à vendredi. Le numéro de téléphone à composer est 752-5129.

Le grand gin.

40 on.: \$8.30
25 on.: \$5.45
10 on.: \$2.35



Une sacrée bonne boisson.

Distille au Canada pour Erven Lucas Bols, Hollande.

22 autres projets d'initiatives locales subventionnés dans la province

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a annoncé, jeudi, l'approbation d'octrois totalisant \$748.167 pour la réalisation de 22 projets québécois entrant dans le cadre de son Programme d'initiatives locales.

Ces octrois permettront la création de 374 emplois, précise-t-on dans une communication du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration distribuée à Ottawa.

Le P.I.L. a été lancé l'automne dernier et est destiné à combattre le chômage au pays cet hiver. Le gouvernement consacrera des fonds de \$150 millions.

Les divers projets sont:

- Montréal: \$42.120, pour un projet privé d'information éducative sur l'oeuvre et la personnalité de 10 sculpteurs québécois;
- Montréal: \$17.145, pour l'installation d'un local pour activités socio-culturelles;
- Montréal: \$62.428, au Montréal Young Women's Christian Association pour réparation et aménagement d'un terrain du camp d'été, situé dans les Laurentides;
- Montréal: \$33.390, au Comité d'entraide aux travailleurs de St-Henri pour une maison d'accueil pour travailleurs;
- Montréal: \$19.504, au Théâtre de la Commune pour mise sur pied d'un théâtre ambulant;
- Montréal: \$17.550, à l'Atelier du Quartier pour la diffusion de cours d'artisanat;
- St-Casimir: \$22.932, au Club de sport pour l'aménagement de terrains de jeu et de pistes de motoneige;
- Normandin: \$38.025 pour la construction d'un centre sportif;
- Lauzon: \$15.818, au centre social de Lauzon Inc. pour l'aménagement d'un centre de ski;
- Sherbrooke: \$14.581, à l'Association des Scouts du Canada pour l'étude et la réorganisation du scoutisme à Sherbrooke;
- Malartic: \$65.052, au Club de Motoneige et Ski nautique pour l'aménagement d'un terrain pour activités sportives, pistes de motoneige de 30 milles;
- Bergeronnes: \$52.533, à la Fabrique Notre-Dame-du-Bon-Désir pour rénovation d'église et centre communautaire;
- Amos: \$38.916, à The Abitibi Dominion Band Council pour déboisement, construction d'un centre communautaire et d'un terrain de jeu;
- Granby: \$24.067, à la Coopération d'initiatives des travailleurs de Shefford pour artisanat, animation socio-culturelle, recherche sur la rentabilité et l'implantation d'une usine de rénovation du chrome;
- Laforce: \$34.461, à Long Point Band Council Wineway pour déboisement, service routier, rénovation de maisons;
- Notre-Dame-du-Nord: \$44.569 Témiskaming Band Council pour déboisement, aménagement d'un dépôt public, rénovation de maisons et 50 milles de routes;
- Dolbeau: \$26.325 à la Société astronomique de Dolbeau pour des recherches en sciences naturelles;
- Dolbeau: \$40.540 pour l'aménagement d'un centre de ski entre Mistassini et Dolbeau;
- Montmagny: \$28.103 à Partage Montois Inc., pour un projet de rénovation de meubles, de la couture dans le cuir et du rembourrage d'objets antiques;
- St-Emile: \$25.705 à la Corporation municipale du village pour travail de voirie dans la municipalité;
- Lac Simon: \$32.923 au Conseil de la Bande du Lac Simon, Abitibi, pour le nettoyage de 100 acres de terrain et de plage publique et l'aménagement d'une voie d'accès pour le cimetière.

L'entente avec FEDCO permettra une plus grande stabilisation du prix des oeufs

— Normand Toupin



M. Normand Toupin

QUEBEC (OIP) — L'entente intervenue entre la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec (FEDCO), l'Association des épiciers en gros et l'Association des distributeurs d'oeufs du Québec permettra la stabilisation des prix prônée par le ministre québécois de l'Agriculture dans le cadre d'une politique de commercialisation des produits agricoles, particulièrement en ce qui concerne le commerce des oeufs.

C'est ce que vient de déclarer le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Normand Toupin, en commentant les résultats de l'accord tripartite qui assurera aux membres de FEDCO l'écoulement de toute leur production annuelle d'oeufs.

On sait qu'en vertu de cet accord intervenu à la fin de décembre, l'Association des

distributeurs d'oeufs du Québec et l'Association des épiciers en gros du Québec se sont engagés à acheter de FEDCO 35 pour cent de leurs besoins en oeufs, ce qui équivaut au volume de production de FEDCO, c'est-à-dire de 60 à 65 millions de douzaines d'oeufs par année.

L'entente a été le fruit de quelque cinq mois de négociations, dirigées par Me Marcel Trudeau, entre les représentants des trois organismes. Cette entente a notamment été rendue possible grâce à l'intervention du ministre québécois de l'Agriculture, M. Normand Toupin, qui, au mois de septembre, avait servi de médiateur lors de la rencontre des trois parties. A l'issue de la réunion, un projet d'entente avait été élaboré, qui devait, par la suite, servir d'outil jusqu'à l'accord final.

Après la guerre des oeufs c'est la guerre des produits laitiers

QUEBEC (PC) — Après la guerre des oeufs et des poulets, mercredi, en saisissant, dans des magasins et dans un entrepôt, des produits de la firme Perrette, de Montréal.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a déclaré que c'est à contrecoeur que l'on agit ainsi, mais que la situation l'exigeait, en raison de la "concurrence déloyale" qui prévaut actuellement dans la vente des produits laitiers entre Québec et Montréal.

M. Lamontagne demande au gouvernement du Québec d'exercer à l'échelle provinciale la vérification de la qualité et de la salubrité du lait afin de mettre fin à la forme de "protectionnisme déguisé" qui se pratique actuellement dans le secteur de la distribution des produits laitiers, en raison de règlements municipaux désuets de la vérification de la qualité.

Lundi dernier, deux entreprises de Montréal, la compagnie W. Lowneys et la laiterie Perrette Ltée, ont inscrit en Cour supérieure, une requête en mandamus contre le Service de santé de la ville de Québec et demandant au Dr Roussel de comparaître pour expliquer sa décision, et d'émettre le permis d'exploitation demandé.

"Réplique municipale"

La ville de Québec a répliqué, mercredi, en saisissant, dans des magasins et dans un entrepôt, des produits de la firme Perrette, de Montréal.

Le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, a déclaré que c'est à contrecoeur que l'on agit ainsi, mais que la situation l'exigeait, en raison de la "concurrence déloyale" qui prévaut actuellement dans la vente des produits laitiers entre Québec et Montréal.

M. Lamontagne demande au gouvernement du Québec d'exercer à l'échelle provinciale la vérification de la qualité et de la salubrité du lait afin de mettre fin à la forme de "protectionnisme déguisé" qui se pratique actuellement dans le secteur de la distribution des produits laitiers, en raison de règlements municipaux désuets de la vérification de la qualité.

Concurrence déloyale

Le problème a pris une nouvelle ampleur quand des producteurs de l'extérieur ont tenté de s'accaparer d'une partie du marché de la région de Québec alors que les producteurs de Québec ne peuvent vendre leurs produits à Montréal en

raison d'un règlement municipal.

Règlement désuet

D'ailleurs, en adoptant son règlement, en 1948, la ville de Québec n'avait fait qu'imiter le geste du conseil municipal de Montréal, afin de protéger les distributeurs de produits laitiers de Québec.

Aujourd'hui, l'administration municipale de Québec, de mé-

me que les distributeurs, sont unanimes à reconnaître la désuétude d'un tel règlement, mais la ville de Montréal, pour sa part, continue d'appliquer son règlement et invite la ville de Québec à faire de même.

Ce que l'on désire, c'est la libre concurrence et cette guerre finira quand nous "obtiendrons la réciprocité pour nos producteurs", a conclu le maire Lamontagne.

Le chômage guettera encore le Québec (Fabien Roy)

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le chômage sera encore le grand fléau qui guettera le Québec en 1972 et la relance économique amorcée par le gouvernement d'Ottawa n'est qu'une "petite relance trébuchante temporaire", qui prendra fin après les prochaines élections fédérales.

Dans une conférence de presse portant sur les perspectives 1972, M. Fabien Roy, critique financier du Ralliement chrétien, a ajouté que les statistiques du gouvernement Bourassa voulant que 53,000 nouveaux emplois aient été créés en 1971 sont incomplètes et mensongères.

Qualifiant les deux gouvernements de "marchands d'illusions", le député de Beauce croit que la dernière année a marqué un record de chômage, de déficit et d'endettement. "Ils ont hypothéqué partiellement la jeune génération".

Comme solution de rechange

au Québec, M. Roy préconise une réforme de notre système économique, un contrôle sévère sur l'investissement étranger et surtout une action gouvernementale efficace pour faciliter la mise en marché des produits québécois à l'extérieur.

Relance

Ainsi, il prévoit que la relance économique mise de l'avant tant par Ottawa que par Québec est vouée à un échec prochain.

"Après les élections fédérales, dit-il, on va être obligé de poursuivre la lutte à l'inflation". Se basant uniquement sur les campagnes électorales précédentes, en 1958-62-65-68, M. Roy prédit que "le même stragème sera utilisé en regard du prochain scrutin fédéral".

Quant à l'annonce de 53,000 nouveaux emplois au Québec confirmée par le ministre Gérard-D. Lévesque au début de la semaine, le conférencier a souligné que "l'on peut faire dire ce que l'on veut à des chiffres". Avec des calculs différents, il est convaincu qu'on pourrait en arriver à un chiffre autre, strictement inférieur.

tour d'horizon

par J.-André DIONNE

Évadé de la prison Passoire

QUEBEC — Alors que la situation s'était améliorée depuis plusieurs mois, un détenu du pénitencier d'Orsainville, surnommé "la prison passoire" s'est de nouveau évadé, hier, en trompant la vigilance de son gardien cette fois, alors qu'il était en visite à l'hôpital de Sainte-Foy. Selon le policier, le détenu, Pierre Lepage, 29 ans, a subi son examen médical, bavarde avec les infirmières et fait plusieurs appels téléphoniques avant de disparaître. Il purgeait une peine de cinq ans.

Augmentation des exportations

Statistique Canada révèle que les exportations du Canada ont augmenté de \$937 millions en 1971. Elles ont atteint \$17,848,000,000, soit une augmentation de cinq pour cent par rapport à l'année précédente. Les expéditions vers les États-Unis ont augmenté de \$1,145,000,000 alors qu'elles augmentaient de \$127 millions vers les "autres pays".

5,000 emplois temporaires au Nouveau-Brunswick

OTTAWA — Le gouvernement fédéral et celui du Nouveau-Brunswick vont dépenser dix millions de dollars pour créer 3,000 emplois temporaires dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. Un programme à long terme de développement de cette région où de nombreuses mises à pied se sont produites récemment est en voie de préparation.

Décès du journaliste Teddy Cheval

MONTREAL — Le journaliste Teddy Cheval, à l'emploi du journal La Presse, est décédé, hier, à l'âge de 40 ans. Il a succombé à une crise cardiaque. Le journaliste avait légué son corps à l'Université de Montréal. La famille a demandé de ne pas envoyer de fleurs mais de faire plutôt des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal.

Des leçons pour le Québec

CHICOUTIMI — Le président de la Régie des alcools du Québec, le juge Jacques Trahan, a déclaré que l'Ontario avait des leçons à donner au Québec en ce qui concerne l'administration de la Loi des alcools, puisque les détenteurs de permis de cette province étaient visités régulièrement. "Au Québec, depuis quelques mois, nous avons 28 inspecteurs qui commencent à visiter les détenteurs de permis, a dit le juge Trahan, qui siègeait à Chicoutimi. Mais ils ne sont pas assez nombreux pour effectuer un travail complet même s'ils sont zélés et font un travail exceptionnel". Par ailleurs, le juge Trahan s'est dit d'avis que la loi était dépassée lorsqu'on exigeait encore 10 chambres dans un hôtel de campagne pour obtenir un permis, "surtout lorsqu'on sait que les voyageurs ne séjournent plus dans ces villages".

Appel logé par Geoffroy rejeté

MONTREAL — L'appel qu'avait logé Yves Geoffroy contre sa condamnation pour meurtre en 1969 a été rejeté hier par la Cour d'appel du Québec en raison de son absence en cour. Geoffroy, 38 ans, ex-notaire de Joliette, avait été condamné à vie pour le meurtre par strangulation de sa première femme. Après 14 mois de détention à Saint-Vincent-de-Paul, Geoffroy avait reçu une permission de congé de trois jours pour se marier hors des murs du pénitencier, la veille de Noël. Il a épousé Mlle Carmen Parent et n'a pas été revu depuis.

Plus Pour les assistés sociaux

QUEBEC — Les bénéficiaires de l'aide sociale qui habitent les logements municipaux subventionnés recevront dorénavant un montant uniforme de \$70 par mois pour régler le coût de leur logement et de l'électricité alors qu'auparavant on leur versait le minimum permis, soit \$41 par mois. Cette disposition a été prise par le ministère des Affaires sociales à la suite d'une entente avec la Société d'habitation du Québec. Cette mesure a été prise afin d'inciter les offices municipaux d'habitation à se montrer accueillants en vers les bénéficiaires de l'aide sociale puisque les municipalités doivent assumer 25 pour cent du coût d'opération de ces offices. Environ deux milles locataires, personnes seules ou familles seront touchés par cette nouvelle politique.

Des produits canadiens sur le marché japonais

OTTAWA — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré que le Canada intensifiera ses efforts pour vendre ses produits manufacturés sur le marché japonais. M. Pépin dirigera une délégation canadienne au Japon du 21 au 29 janvier.

Les grands aéroports frappés par la grève

MONTREAL (PC) — Les grands aéroports du Canada ont été frappés jeudi par une grève des techniciens des radars, des

Le coût d'intégration des forces policières de la CUM: pas question d'éponger cette somme

QUEBEC (PC) — La décision du ministre des Finances de ne pas éponger les \$16 millions du coût d'intégration des forces policières de la CUM est une décision gouvernementale et ne sera pas remise en question.

C'est le seul commentaire fourni jeudi par le premier ministre Bourassa et le ministre de la Justice M. Choquette, à la suite de la publication de cette décision de M. Garneau. Il s'agit de la quote-part des municipalités de la CUM pour les dépenses des services de la police encourues entre le 1er septembre 1970 et le 31 décembre 1971.

L'Assemblée nationale avait adopté, à la fin de novembre, une loi (bill 75) qui autorisait la Communauté à emprunter en son nom, pour le compte des municipalités intéressées, les sommes nécessaires à ces municipalités pour payer leur quote-part de ces dépenses s'établissant à environ \$16 millions.

Mécontentement général

M. Lucien Saulnier, président de la CUM, avait exprimé l'espoir que le gouvernement du Québec consentirait à éponger cette somme, devant le mécontentement de plusieurs municipalités qui n'entendaient pas se prévaloir des facilités d'emprunt prévues dans le bill 75. Le député libéral de Robert-Baldwin et maire de Pointe-à-Chêne, M. Arthur Séguin, avait d'ailleurs exprimé nettement son opposition à cette disposition du bill 75, en Chambre, s'abstenant même de voter en troisième lecture.

aidés à la navigation et des télécommunications. Selon un porte-parole de la Fraternité internationale des travailleurs de l'électricité, de la radio et de la machine, les grèves auraient touché les aéroports de Montréal, Toronto, Ottawa, Winnipeg et "probablement Vancouver".

Des assemblées syndicales se poursuivaient sur la tenue possible de grèves à Gander, Terre-Neuve, Moncton et Québec et des rumeurs voulaient que même les petits aéroports soient victimes des débrayages.

Les grèves ont pris la forme de séances d'étude de 24 heures qui ont débuté à 1 heure du matin et avaient pour but de protester contre le rapport d'un conseil d'arbitrage sur les pourparlers devant amener la signature d'un contrat.

Selon le porte-parole de l'aéroport, le débrayage survenu à Montréal n'a soulevé aucune difficulté au cours de l'avant-midi, l'affluence étant réduite. Toutefois, M. Roger Plouffe, surveillant de la tour de contrôle, s'attendait que la situation serait "mauvaise" dès 14 heures quand les vols outre-mer commencent à arriver et à partir.

Un porte-parole d'Air Canada a déclaré que des retards de 30 à 60 minutes se produiraient pendant la période de pointe, de 14 à 22 heures. Au total, 40 techniciens sont impliqués dans la grève, soit 35 à l'aéroport international de Montréal et cinq à celui de Saint-Hubert qui sert surtout aux avions militaires et aux petits appareils privés.

La tour de contrôle de Montréal a abandonné la délimitation des vols par radar et procède d'après l'heure pour permettre des atterrissages et des décollages à intervalles sûrs.

Selon M. Denis Boucher, porte-parole syndical, les techniciens s'opposent aux recommandations salariales du conseil de conciliation et contre la conclusion du rapport selon laquelle 35 pour cent seulement des techniciens avaient droit de faire grève. M. Boucher affirme que la limite établie pour les contrôleurs aériens est de 95 pour cent.

Hausse recommandée

Le rapport de conciliation recommandait une hausse salariale de 15 pour cent et un contrat

de trois ans pour les techniciens. M. Boucher est d'avis que cette hausse ne corrigerait pas une situation où les techniciens canadiens ne gagnent que 60 pour cent du salaire des contrôleurs.

"Aux États-Unis et partout à travers le monde, les techniciens touchent environ 80 pour

cent du salaire des contrôleurs..."

Les techniciens d'expérience gagnent actuellement \$10,000. La hausse recommandée porterait dans trois ans leur salaire à \$11,500. Les contrôleurs aériens, qui touchent \$14,600, négocient également un nouveau contrat.

Perspectives-Jeunesse: on ne prévoit pas de difficultés entre le fédéral et les provinces

OTTAWA (PC) — A la lumière des expériences de l'an dernier, il est peu probable que des difficultés surgissent entre le fédéral et les provinces relativement aux programmes canadiens d'aide aux étudiants l'été prochain, a déclaré, jeudi le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier.

Ce dernier a rendu publics, au cours d'une conférence de presse, les programmes qui seront réalisés au coût de \$85 millions pour procurer de l'emploi aux étudiants, dont \$34 millions consacrés à Perspectives-Jeunesse. M. Pelletier a expliqué que la sélection des programmes se fera conjointement par des représentants des deux niveaux de gouvernement et le fédéral, par exemple, ne consultera les municipalités que par l'intermédiaire des provinces.

Le ministre a ajouté que les représentants gouvernementaux ont convenu de ne pas mul-

tiplier les mécanismes de la bureaucratie afin de laisser davantage libre cours à l'esprit créateur et à l'imagination des étudiants. L'un des aspects les plus importants des programmes, selon M. Pelletier.

Pas de veto

C'est ainsi que les provinces n'utiliseront pas "un droit de veto" et il a été entendu tacitement que si une province refuse un tel programme, le fédéral n'insistera pas davantage, et vice-versa.

M. Pelletier a précisé que les responsables de l'approbation des initiatives des jeunes tâcheront de mettre l'accent sur les régions les plus défavorisées. Avant d'annoncer les programmes de l'été prochain, le secrétaire d'Etat a consulté tous les ministres intéressés de neuf provinces, à l'exception de Terre-Neuve.

L'indice des prix à la consommation a fait un nouveau bond de 0.7 p.c.

par Donat VALOIS

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation a fait un bond de 0.7 pour cent, en décembre dernier, contrairement à la régression qu'il marque habituellement pour cette période de l'année.

Cet indice est passé de 135.4 en novembre à 136.3 en décembre en raison notamment de la hausse des prix à l'alimentation bien que l'on ait aussi enregist-

tré des avances dans tous les autres secteurs, sauf celui des tabacs et alcools, qui est demeuré stationnaire, et celui des loyers qui régressé de 0.4 pour cent.

Statistique Canada qui a publié ces chiffres, jeudi, précise que cette progression générale de 0.7 pour cent est égale à la plus forte avance enregistrée entre ces deux mois au cours de la décennie. Elle contraste avec la diminution de 0.4 pour cent en-

registré en décembre 1970. Tout compte fait, les prix ont augmenté de 5 pour cent entre décembre 1970 et décembre 1971.

Alimentation

La progression de 1.9 pour cent de l'indice de l'alimentation est deux fois supérieure à la plus forte augmentation enregistrée entre ces deux mois au cours des cinq dernières années.

VENTE DE FERMETURE

7 DERNIERS JOURS

LIQUIDATION COMPLETE

DE TOUTE LA MARCHANDISE

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE

- ROBES • PANTALONS • GILETS
- BLOUSES • ENSEMBLES • ETC.

AMEUBLEMENT DE HAUTE QUALITE

- Comptoirs (Show Case) Etagères • Mannequins • Jolies plates-formes pour vitrines • Caisse enregistreuse • Rayons et supports à vêtements • Toiles "transview" contre rayons du soleil.

Boutique Carmen

HATEZ-VOUS, LE DEPLACEMENT EN VAUT LA PEINE

CENTRE D'ACHATS NORMANVILLE

Boul. Des Récollets, Trois-Rivières



Jacques Dauphinais



Pierre Benoit



Larry Kentline

A la Station de ski St-Gérard

Première compétition Molstar ce soir

par Paul CHAREST

ST-GÉRARD — La première course Molstar de la saison sera présentée dans notre région à compter de 8h, ce soir à la station de ski St-Gérard.

Le Molstar est une compétition qui est un merveilleux système d'évaluation pour les skieurs amateurs. C'est un programme qui permet aux sportifs d'évaluer leur habileté comme skieur en la comparant au standard déjà établi par d'excellents skieurs canadiens tels que Peter Duncan.

Prenez une carte indiquant votre handicap ainsi qu'un collant Molstar. De plus, les skieurs, qui obtiendront un certain pourcentage d'erreurs par rapport aux normes déjà établies, se verront remettre une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Le skieur moyen n'aura aucune difficulté à effectuer le parcours Molstar. Tous peuvent y participer. Il suffit de s'inscrire au bureau du Centre de ski où se déroule l'événement.

Molstar est un jeu amusant qui peut devenir très intéressant quand l'amateur essaie de réduire son handicap.

La première épreuve est prévue pour ce soir. Par ailleurs, une deuxième compétition Mol-

star sera présentée dimanche après-midi à Vallée Pruneau. A cet endroit, la course contre la montre débute à 1h.

A la Station de ski St-Gérard, les organisateurs attendent plus de 125 concurrents. Le tout se terminera par une soirée dan-

sante au Chalet La Canadienne. Skieurs, vous savez maintenant ce qu'est une épreuve Molstar; à vous d'y participer.

Peter Duncan établit l'handicap national Molstar à Sutton

Voici les résultats de la session d'établissement du handicap national du 6 janvier 1972.

- Peter Duncan — Mont-Tremblant — Handicap 0
- Pierre Savote — Mont Ste-Anne — Handicap 2
- Mike Wiegele — Lac Louise (Alberta) — Handicap 5
- Carl Whittier — Hidden Valley (Ontario) — Handicap 9
- André Schwarz — Lac Louise (Alberta) — Handicap 11
- Peter Schwarz — Talisman Ski Resort (Ontario) — Handicap 12

SUTTON — L'excellent skieur du Québec, Peter Duncan, a établi dernièrement au Mont Sutton, le handicap national du programme de ski de récréation Molstar.

La rencontre opposait les deux meilleurs handicapés du Québec, de l'Ontario et de l'Ouest du Canada, à Sutton même dans des conditions d'enneigement idéales. Les six skieurs d'élite, qui s'affrontaient, durent effectuer chacun six descentes et ce n'est qu'à la toute fin que Duncan devait mériter la palme.

Rappelons que le programme Molstar est un programme d'envie nationale, commandité par la Brasserie Molson, et se destine à tous les skieurs de récréation. Ceux-ci pourront s'évaluer en participant à des descentes contrôlées et ainsi obtenir un handicap tout comme cela se fait au golf.

Par cette victoire Duncan devient donc l'homme à battre au Canada, l'handicapeur officiel de tous les événements Molstar au pays. Il est intéressant de rappeler qu'au Québec — 46 centres de ski offriront un total de 107 événements Molstar et qu'au Canada, plus de 125 centres tiendront environ 300 événements Molstar.



Jacques Lachance, responsable du Molstar, félicite Peter Duncan, de Mont Tremblant, de sa victoire à Sutton. Duncan devient ainsi l'handicapeur national du programme Molstar.

Au Centre Récréatif du Cap-de-la-Madeleine

Jacques Dauphinais en quête de son 35e but de la saison ce soir alors que les Barons reçoivent Iberville

par Claude MONGRAIN

CAP-DE-LA-MADELEINE — Jacques Dauphinais sera en quête de son 35e but de la saison ce soir dans l'uniforme des Barons du Cap-de-la-Madeleine alors que ceux-ci recevront la visite des Renards d'Iberville à 8h15.

Présentement, Cap-de-la-Madeleine détient la troisième place avec 37 points à comparer aux 44 du Châteauguay au deuxième rang et 46 pour les Hawks de Laprairie au pinacle du circuit.

Yves Barrette sera le seul absent de l'équipe à la suite d'une blessure subie dimanche dernier à Châteauguay. Par contre, Alain Giguère sera de retour au jeu à la suite d'une récente maladie.

Une autre

Les Renards d'Iberville, même s'ils ont un faible bilan de neuf victoires en 27 rencontres ne représentent pas une équipe à mésestimer. Au contraire, Iberville donne un meilleur jeu depuis quelques semaines et

pourrait surprendre les Barons si ceux-ci pèchent par excès de confiance.

L'instructeur André Boisvert espère bien que ses hommes qui joueront devant leurs partisans pour la première fois depuis le 2 janvier, sauront continuer leur

Ligue Richelieu

Classement	Classement					pts	pp	pc	pts
	pl	g	p	n	pp				
Laprairie	30	22	6	2	177	109	46		
Châteauguay	30	19	5	6	170	104	44		
Cap-de-la-Madeleine	28	16	7	5	179	111	37		
Longueuil	31	14	10	7	148	128	35		
Valleyfield	28	14	12	1	146	138	30		
Iberville	27	9	17	1	101	147	19		
Bélouil	30	8	22	0	112	182	14		
Cowansville	29	4	24	1	115	241	9		

série de victoires. L'élan de 12 joutes sans défaite devrait être continué si on en juge par l'enthousiasme des dernières séances d'entraînement.

Jacques Dauphinais, qui a débuté son hockey mineur avec le centre Landry, à Trois-Rivières, et qui connaît présentement une très belle saison, tentera de marquer son 35e fillet de la saison. Louis Chiasson serait de la partie mais il n'y a rien d'officiel. Tous les autres joueurs comme Claude St-Louis, Denis Roberge, Larry Kentline, Luc Tardif, Denis Robert seront de la partie sans oublier l'excellent Pierre Benoit. Aucun nouveau joueur n'endossera l'uniforme ce soir même si Yves Barrette est absent du jeu.

Le tracé Molstar est un slalom intéressant et facile à parcourir. Il comprend environ vingt portes et la descente est d'une durée approximative de 70 secondes. Ce tracé a été établi à l'avance dans chaque centre Molstar par des instructeurs exécutent leur propre descente la journée même de la compétition pour ainsi établir les moyennes locales qui serviront de normes aux participants Molstar.

Le temps enregistré de votre performance sera immédiatement envoyée au bureau de l'Association Canadienne de ski, où l'on calculera votre handicap d'après la norme établie du parcours. Par la suite, vous rece-

Au Centre Marcotte samedi

Les représentants du Journal Le Nouvelliste, hôtes des Journalistes de la Vieille-Capitale

TROIS-RIVIÈRES — Une fois de plus les représentants du Club des Journalistes de la Vieille-Capitale se mesureront aux représentants du Journal Le Nouvelliste dans une joute de hockey qui aura lieu au Centre Marcotte à 9h, samedi soir.

L'an dernier, ces équipes, à la suite de deux rencontres, dont

une présentée à Trois-Rivières et l'autre à Québec, avaient dû se contenter d'un verdict nul.

Cette compétition annuelle de bon aloi et qui s'établit maintenant comme une tradition sera cette année d'autant plus intéressante que les deux équipes sont maintenant aguerries d'une autre saison. Tous les intéressés souhaitent

vivement que les amis du Nouvelliste se rendent nombreux au Centre Marcotte, afin de voir évoluer les Alain, Bourassa, Philibert, Deslauriers, Duval, Therrien et tous les autres, en passe de devenir de véritables marchands de vitesse sur la glace et habilement dirigés par les entraîneurs associés Jules Bergeron et Côme Dessureault.

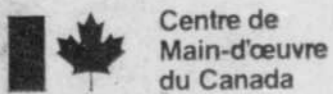


TU DESIRES UN EMPLOI CET HIVER?

TU AS BESOIN D'UN SALAIRE?

TU PEUX TRAVAILLER EN GROUPE?

CRÉE TON PROPRE EMPLOI PAR LE PROGRAMME DES INITIATIVES LOCALES.



Crée ton emploi

Le programme des initiatives locales a été conçu pour toi, spécialement, si tu es sans travail. Il vise d'une part à réduire le chômage et d'autre part, à améliorer les services communautaires.

\$100.00 par semaine

Si tu crées ton propre emploi, tu peux toucher jusqu'à \$100.00 par semaine. Le Centre de Main-d'œuvre du Canada te donnera plus de détails à ce sujet.

Il n'en tient qu'à toi

Tu fais partie d'une association, d'un organisme, d'un groupement ou d'un conseil municipal? Si oui, tu peux utiliser le programme et créer des emplois pour les personnes en chômage. Si tu es sans emploi, tu aurais avantage à intéresser d'autres personnes afin d'élaborer, en commun, un projet qui te procurera du travail.

Mets ton imagination à profit

Si tu découvres les services qui manquent dans ton milieu, le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration te donnera le moyen de les instaurer. Mais, attention! Il ne s'agit pas de viser des profits, mais bien de rendre service.

Fais très vite

Il ne reste que quelques semaines pour envoyer tes formules au ministère; c'est pourquoi, tu dois dès aujourd'hui, mettre sur pied les projets auxquels tu songes.

Tu as besoin d'aide?

Si tu crois avoir besoin d'aide pour remplir les formules, ou encore, si tu desires plus d'informations, adresse-toi au Centre de Main-d'œuvre du Canada qui se fera un plaisir de répondre à toutes tes questions. Il est très important et absolument nécessaire de donner toutes les informations demandées sur les formules.

TU DESIRES CRÉER TON EMPLOI CET HIVER?

Consulte le

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

le plus près de chez toi.

Laboratoire de langues
Avez-vous fait votre
inscription au
**MODERN
ENGLISH
SCHOOL**
1581, ROYALE
(EDIFICE GOSSELIN)
TROIS-RIVIÈRES
TEL.: 378-1123

A la polyvalente De La Salle

Le handball fera connaître ses champions en fin de semaine

TROIS-RIVIERES (C.M.) — C'est demain matin à 9h.30 que

débutera le tournoi inter-régional de hand-ball entre les différentes écoles de la zone no 4. Les régionales seront celles des Vieilles Forges, Mauricie et Provencher. La Polyvalente De la Salle sera le théâtre de l'événement.

Cette compétition servira de tremplin pour déterminer une équipe qui représentera l'Association Mauricienne du Sport scolaire au tournoi provincial de hand-ball prévu pour le 29 janvier prochain à Vaudreuil.

La Régionale de la Mauricie qui compte un excellent service de publicité nous a laissé savoir que les clubs St-Tite et Shawinigan-Sud représenteront ce coin de la Mauricie.

Les joueurs qui évolueront pour les équipes devront fréquenter et suivre des cours à temps plein. Chaque équipe peut inscrire une liste de 15

athlètes. Le grand responsable de ce tournoi sera André Gervais responsable du sport scolaire. Il sera secondé par d'autres éducateurs physiques.

Toutes ces rencontres seront dirigées par des arbitres de l'Association Mauricienne de handball de la Mauricie. Il y aura deux officiels par rencontre.

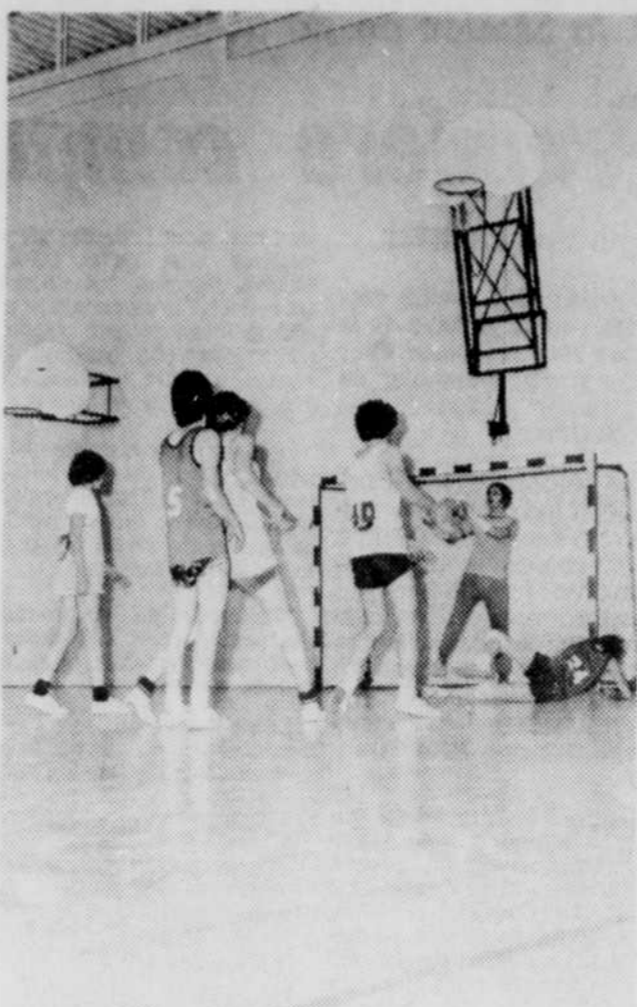
Un total de six joutes est prévu par les animateurs. La durée des joutes prévues est deux demies de vingt minutes chacune, à ce tournoi-rotation.

Un trophée perpétuel sera décerné à l'équipe gagnante tant chez les garçons que les filles. Un écusson portant le sigle de l'Association sera remis aux joueurs des deux équipes gagnantes.

Maintenant voici le calendrier des joutes:

Horaire des joutes

9h.30
Filles: V.F. vs Prov.
10h.30
Garçons: V.F. vs Prov.
11h.30
Filles: V.F. vs Maur.
12h.30
Dîner
1h.30
Garçons: V.F. vs Maur.
2h.30
Filles: Prov. vs Maur.
3h.30
Garçons: Prov. vs Maur.



Le handball prend de l'ampleur

Au cours de la partie qui a permis aux Montagnards de Shawinigan-Sud de remporter les honneurs de la grande finale contre les Cowboys de Saint-Tite au compte de 13-12, ce ne sont pas les efforts du Saint-Tite qui ont manqué comme en témoigne cette photo, alors que le numéro 24 que l'on aperçoit à la droite au sol a tenté de compter sur un retour, mais le gardien des Montagnards est demeuré invincible sur ce jeu.

Samedi, 22 janvier et dimanche 5 mars

Une première journée du Molstar prévue au Mont Gleason samedi

WARWICK (R.L.) — Une première journée Molstar se déroulera au Centre de ski du Mont Gleason à Warwick, samedi le 22 janvier et une seconde dimanche le 5 mars.

Le programme Molstar est présenté par la Brasserie Molson avec la participation de l'Association canadienne de ski et de l'Alliance des moniteurs de ski du Canada, dans le but d'intéresser tous les skieurs amateurs du Québec et du Canada.

C'est un programme qui permet aux sportifs d'évaluer leur habileté comme skieur en la comparant au standard déjà établi par d'excellents skieurs canadiens.

Le tracé Molstar est un slalom intéressant et facile à parcourir: il comprend 20 portes et la descente est d'une durée approximative de 30 secondes. Ce tracé a été établi à l'avance et à Gleason l'ouvreur est le directeur de l'école de ski, Alain Madore.

Ce dernier a compétitionné au début de la saison contre les représentants de chacun des centres Molstar. Le meilleur avait été à ce moment Peter Duncan, et le temps réalisé par Alain Madore de Gleason comparativement à Peter Duncan lui a donné un handicap de 12.

Les skieurs qui participeront à Gleason, samedi, le 22 évalueront donc leur performance personnelle en comparaison de Peter Duncan, via Alain Madore.

2,500 skieurs ont participé au programme Molstar l'an passé et cette année on s'attend à ce que ce nombre double.

Samedi le 22 au Mont Gleason, le responsable Alain Madore souligne qu'il peut recevoir une participation maximum de 150. Il en coûte \$1 chaque fois pour évaluer sa performance.

d'après la norme établie de chaque parcours.

Par la suite, on fait parvenir les participants ou participants. De plus les skieurs qui auront une moyenne variant de 0 à 20 pour cent avec celle de Peter Duncan recevront une médaille d'or Molstar, 20 à 35 pour



Une tranche du programme Molstar sera présentée au centre de ski du Mont Gleason à Warwick, samedi le 22 janvier. On aperçoit ici "l'ouvreur" pour Gleason, Alain Madore, en compagnie de Ben Mathieu de Molson et de Raymond Grégoire, président du centre Gleason. (Photo LeRo)

Sur ce dollar, la moitié va à l'Association canadienne de ski et l'autre moitié demeure aux clubs participants.

Médailles

Le temps enregistré de chacune des performances est immédiatement envoyé au bureau de l'Association canadienne de ski, où l'on calcule les handicaps cent, médaille d'argent, 35 à 55 pour cent, médaille de bronze. Pour les femmes, c'est 25 pour cent, 40 et 65 pour cent. En définitive, le programme Molstar offre au skieur moyen l'avantage et le plaisir non seulement d'évaluer son habileté en ski, mais aussi de comparer sa performance à celle de skieurs professionnels.

La caravane des Sports sera à Nicolet en février

La Caravane des Sports visitera Nicolet, P.Q. du 1er février au 4 février.

Quand vous visiterez la Caravane ne vous attendez pas à ce que l'on vous y amuse. Au lieu de cela, vous devez être prêt à écouter, à observer, faire des recherches tout comme vous le feriez dans une bibliothèque, afin que vous emportiez chez vous les réponses et les informations techniques qui peuvent

vous être utiles. La Caravane s'adresse aux éléments à la tête de la communauté, et elle est aménagée pour aider les entraîneurs, les administrateurs, les éducateurs, les officiels, les groupes de soutien, les instructeurs en athlétisme et toutes les personnes intéressées à développer le sport comme partie intégrante de notre culture.

Les officiels de sport, les personnes des médias de l'information, et certainement les athlètes accomplis peuvent faire bon usage des services de la Caravane des Sports et nous leur souhaitons la bienvenue. Pour de plus amples informations au sujet de la visite de la Caravane à Nicolet communiquez avec M. Jacques Bellemare président de la Caravane.

Pétanque à Victoriaville

VICTORIOVILLE (R.L.) — Un tournoi provincial de pétanque aura lieu à l'école Cyrille Brassard de Saint-Cyrille de Wendover, dimanche le 16 janvier. Ce tournoi sera organisé par l'Association régionale de pétanque du centre du Québec. Les inscriptions seront acceptées à compter de 9.00 heures et le tournoi débutera à 10.00 heures.

Par ailleurs, les activités de la ligue de pétanque O'Keefe vont bon train et lors des dernières rencontres, chaussures Trans-Canada de Drummondville a défait le garage Huard de Victoriaville par 3 à 2. Le garage Saint-Cyr a blanchi le Robert Ladouceur par 5 à 0 tandis que l'Association sportive de la Celanese a blanchi le club Michel Verrier par 5 à 0.

Tournoi Pee-Wee du Cap

Déjà 17 clubs se sont inscrits officiellement au Tournoi de Hockey Régional Pee-Wee Kwanis du Cap-de-la-Madeleine qui se tiendra du 19 au 27 février prochain. On nous avise que d'autres équipes sont sur le point de s'y inscrire bientôt et on invite tous ceux qui sont intéressés à faire leur demande dans le plus bref délai possible. Voici les noms des équipes présentement en liste:

Centre Landry — Trois-Rivières; St-Philippe — Trois-Rivières; National de Yamachiche; St-Marthe Pee-Wee; Cardinaux — St-Louis de France; Louveaux — La Tuque; Indian Cross — La Tuque; Pee-Wee Christ-Roi — Shawinigan; Ste-Bernadette Pee-Wee — Cal-de-la-Madeleine; Ste-Bernadette No 1 — Cap-de-la-Madeleine; Pee-Wee St-Lazare — Cap-de-la-Madeleine; Castors — Shawinigan-Sud; Condors — St-Maurice; Olympiques St-Sacrement — Trois-Rivières; St-Boniface; Trois-Rivières-Ouest; St-Paulin.

Votre concessionnaire Polaris vous propose une bonne affaire...



Une motoneige Polaris imbattable, à un prix MAINTENANT imbattable qui défie toute concurrence.

Oui, c'est vraiment le temps des aubaines chez votre concessionnaire Polaris... des aubaines à ne pas manquer. Avant de fixer votre choix sur toute autre marque de motoneige, venez faire vous-même la comparaison. Presque tous les modèles Polaris sont maintenant offerts à prix d'aubaine,

mais pas au détriment de la qualité, loin de là: vous pouvez toujours compter sur cette même performance et cette même fiabilité Polaris. N'oubliez pas non plus que toutes les motoneiges Polaris offrent ces perfectionnements remarquables:

1 MOTEUR — le moteur Polaris Star est conçu exclusivement pour les motoneiges Polaris et fonctionne à des températures relativement basses du cylindre. Ceci vous garantit donc une fiabilité assurée et une plus longue vie du moteur.

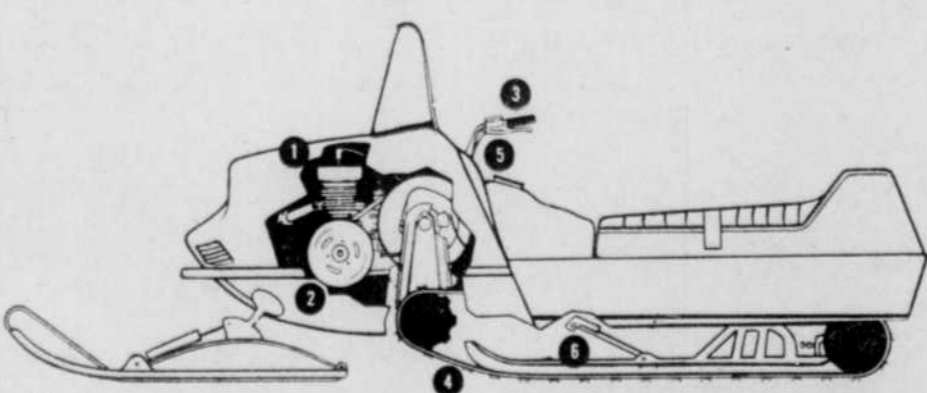
3 FREINS — hydrauliques à disque — exclusivité sur tous les modèles de production — pour des arrêts prompts et sûrs d'une seule pression légère de la poignée, facile à prendre, même avec des mitaines.

5 DEMARREUR — toutes les motoneiges Polaris partent toujours, seulement d'une couple de tirées, une préention peu d'autres machines peuvent se vanter. Et sa poignée est placée sur le tableau de bord pour vous en faciliter l'usage.

2 EMBRAYAGE — considéré comme le meilleur dans l'industrie, une caractéristique développée par Polaris pour les motoneiges de course, répondant ainsi aux conditions les plus dures et donnant une plus longue durée à la courroie.

4 CHENILLE — Toutes les motoneiges Polaris s'attaqueront aux pentes mieux que toutes autres machines, grâce à leur chenille de caoutchouc à travers de métal.

6 SUSPENSION — la suspension solide "power-slide" en acier procure la randonnée la plus douce et la plus sûre de l'industrie. Vous ne perdrez jamais de stabilité à cause des terrains accidentés.



Polaris

MOTONEIGES DE QUALITÉ

Voyez dès maintenant votre concessionnaire Polaris et faites une vraie bonne affaire.

Distributeur exclusif de Polaris pour l'Est du Canada: F. MANLEY & SONS LTD., 25 Lesmill Rd., Don Mills, Ontario (416) 445-7775, 9730 Birnam St., Montreal, Quebec (514) 334-1480.

BEAUCHESNE: Garage Beauchesne, Route 3

DRUMMONDVILLE: Provincial Marine Sport Inc., 167, rue St-Alphonse

JOLIETTE: Madon Frère Enr., 391, Visitation

LA SALETTE: Garage Audy, 1,000, boul. Duchesne

NICOLET: L. Rousseau Ltée, C.P. 160

ST-ALEXIS-DES-MONTS: Garage Théo Plante, 270, Notre-Dame

STE-ANNE-DE-LA-PERADE: Jean-Noël Toutant, 721, rue Ste-Anne

STE-MARTHE DU CAP: Garage A. Beauchesne Enr., DE-LA-MADELEINE: 4230, Route 2

VICTORIOVILLE: Garand & Fils, 61, route Grande Signe

auto 72

Le salon international de l'auto de Montréal vous attend!

Venez voir la plus extraordinaire collection de voitures au monde jamais réunies sous un même toit. Les modèles présentés viennent des pays suivants: Canada, USA, Angleterre, France, Italie, Allemagne de l'Ouest et Japon.

Défilés de mode, projections de films, discothèque, spectacles et vedettes. Garderie d'enfants.

Ce salon de l'auto est sans doute le plus intéressant en Amérique du Nord! commente la revue "Road & Track".

Ouvert chaque jour de 11h à 23h du 13 au 23 janvier

place bonaventure

Prix d'entrée: adultes \$1.75, enfants de moins de 12 ans: \$0.75.

Vous pouvez vous y rendre en auto, en train ou en métro.